

(Vidéo) Notariat : Un terrain d'entente avec les agriculteurs



A l'occasion du 58e Salon International de l'Agriculture qui vient de s'ouvrir ce week-end à Paris, [le Conseil supérieur du notariat \(CSN\)](#) présente la série 'Terrain d'entente', une collection de 5 reportages sera diffusée sur [sa chaîne You tube](#) et les réseaux sociaux des Notaires de France pour illustrer les relations de proximité et de confiance que le notariat entretient avec les agriculteurs.

Chaque reportage est consacré à une question juridique essentielle dans la vie professionnelle des agriculteurs, au développement et à la pérennité de leurs exploitations. Le notaire, partenaire du monde rural, se déplace à sa rencontre pour lui apporter une réponse sous la forme d'une discussion.

Les thématiques abordées dans les cinq reportages de la série :

- [Agriculture : le rôle du notaire dans la transmission de l'exploitation agricole,](#)
- [l'agrotourisme : concilier les activités agricoles et commerciales,](#)



Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2022

- [Un notaire vous explique les différentes formes d'exploitation agricole,](#)
- [le bail rural : les avantages pour les propriétaires bailleur et exploitant locataire,](#)
- [Restructuration du foncier forestier : opération de remembrement des forêts.](#)

« Le Salon international de l'agriculture (SIA), rendez-vous incontournable auquel participe chaque année les Notaires de France, est l'occasion de rappeler qu'avec plus de 8 000 offices et points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire, soit 1 notaire tous les 8 kilomètres, le notariat offre quotidiennement un service juridique de proximité et d'accès au droit), explique le CSN. Il contribue ainsi au maintien de la vie économique et du lien social dans le monde rural. Lors du SIA 2022, les notaires vous donnent rendez-vous pour des consultations offertes, des informations et des conseils juridiques sur leur stand Pavillon 4 porte C stand 020, tous les jours de 9h à 19h jusqu'au dimanche 6 mars prochain. »

L.G.